



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 septembre 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Septembre 1998

**Conduite d'opération pour la réalisation des extensions de stationnement  
payant et d'un réseau de fourreaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est rappelé que par délibération en date du 29 juin dernier le Conseil Municipal a décidé d'adapter sa politique de stationnement de façon à préserver aux abords des Commerces, des Administrations et des autres lieux recevant du public, la rotation des véhicules nécessaire à leur bon fonctionnement.

A cette fin, il a été décidé les mesures suivantes :

1° Extension du stationnement payant

En fonction des aménagements de voirie et de la mise en place des installations nécessaires, les emplacements de stationnement deviendront progressivement payants en zone orange :

- \* rue Alsace Lorraine (aménagement lié à la mise en place d'horodateurs) : 33 emplacements
- \* avenue de Paris entre la rue Sauquet Javelot et la rue Terraudière (le stationnement sur trottoir étant concerné en priorité par rapport au stationnement sur voirie)
- \* 6 cases de stationnement deviennent payantes en zone orange Parvis Notre Dame
- \* 7 emplacements de stationnement sont créés en zone orange rue de l'Abreuvoir.

2° Transfert des abonnements du Moulin du Milieu à Biscara

Afin de réserver l'ensemble des places du Moulin du Milieu au stationnement horaire, les abonnements seront transférés sur le Parking Biscara qui sera géré par contrôle d'accès avec barrières.

Par ailleurs, il est envisagé, dans un souci d'uniformiser la gestion des ouvrages de stationnement en termes de prestations offertes à l'utilisateur, de relier le Parking de Biscara et le futur garage de l'Espace Niortais au poste de contrôle de télégestion (PC) de la SOPAC.

Pour ce faire, il est proposé la construction d'un réseau de fourreaux permettant d'assurer la liaison entre le Parking de Biscara d'une part et le garage de l'Espace Niortais d'autre part, au réseau existant Place des Halles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la construction du réseau de fourreaux permettant d'assurer la liaison du parking Biscara et du garage Espace Niortais au PC de la SOPAC, via le réseau existant.
- signer une convention de conduite d'opération avec la SOPAC pour la réalisation de ces trois missions (extension du stationnement payant, transfert des abonnements du Moulin du Milieu à Biscara, construction des fourreaux).

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)